

1. PREAMBULE

Chères familles,

Vous avez comme nous tous vécu une des périodes les plus étranges de vos vies. Je vous remercie pour votre investissement et vos retours tout au long de ces semaines. L'école que nous organisons ne ressemble pas à l'école que les enfants connaissent. Elle demande le respect de règles particulières, faites de déplacements organisés et de distanciation permanente. Elle est d'autant plus difficile à tenir pour les plus jeunes.

Dans un contexte anxiogène où les responsabilités individuelles sont évoquées, il me paraît important de préciser à l'égard des parents que nous ne sommes pas des professionnels de la sécurité, ni nationale, ni sanitaire, mais que nous travaillons sans cesse dans un esprit de bon sens, de bienveillance et avec un esprit de responsabilité.

La réouverture progressive des écoles est une volonté nationale de répondre avant tout à des situations sociales difficiles et à l'aggravation des difficultés scolaires que connaissent certains enfants. En tant qu'agents de l'Etat, nous l'organisons avec tout notre engagement. Les familles, bien que leurs situations personnelles et professionnelles leur laissent parfois peu de liberté, ont le choix entre un retour de leur enfant à l'école ou un maintien de la scolarité à la maison.

Il serait mensonger de vous promettre qu'un protocole enlèvera tout risque qu'un enfant ou un adulte n'attrape une maladie. D'abord parce qu'il n'y a pas que l'école. Le déconfinement, même progressif, va multiplier les occasions que nous avons tous de l'attraper. Ce protocole vise néanmoins à éviter au maximum les interactions dans un groupe et entre les groupes pour limiter les risques ou identifier efficacement les points d'une diffusion si elle avait lieu.

Prenez soin de bien lire le protocole et de bien réfléchir au retour de votre enfant, car la complexité de l'organisation ne vous permettra pas de changer d'avis hors du calendrier proposé.

Monsieur Geus

Directeur du Groupe Scolaire de Lattre de Tassigny

2. COMMUNICATION, INFORMATION, FORMATION

Vendredi 8 mai : Diffusion de ce protocole et appel à positionnement des familles jusqu'au 1^{er} juin

Lundi 11 et Mardi 12 : Information-« formation » des personnels de l'école et préparation des classes.
 « Les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation » peuvent, à titre dérogatoire, venir en accueil « Métier » dès le 11 : contactez le directeur pour vérifier votre situation.

Jeudi 14 mai : Rentrée des premiers groupes de GS, CP, CM2

Lundi 25 mai : Rentrée des premiers groupes de CE1, CE2, CM1

Lundi 1 juin : Dernière rentrée possible à l'école (enquête de positionnement autour du 22 mai)

L'accueil TPS/PS/MS se ferait au plus tôt le 1er juin en fonction de l'évolution et du bon fonctionnement.

Le protocole pourra être amendé en fonction de l'évolution de la situation. Tous les partenaires seraient alors consultés et les familles informées.

L'information et l'appropriation des nouvelles règles de fonctionnement de l'école se font au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux groupes à l'école. Des affichages simplifient cette compréhension.

L'information des familles continue de se faire au fur et à mesure. Privilégiez le contact avec votre enseignant qui transmet. Le directeur est joignable par mail de préférence ce.0594553d@ac-lille.fr ou au 07 66 50 10 97.

3. PRINCIPES GENERAUX

Au-delà des ajustements de ce protocole, le règlement intérieur de l'école reste la référence réglementaire.

L'autre texte de référence est le protocole sanitaire national pour la réouverture des écoles maternelles et élémentaires, dont notre ministre, Jean-Michel Blanquer a rappelé l'importance :

"Le protocole sanitaire est clair, si on ne le respecte pas, on n'ouvre pas"

Les principes généraux guidant l'accueil des enfants sont :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- L'information, la communication et la formation

Ne pas venir malade	Aucun enfant ni personnel ne doit venir à l'école s'il a une santé à risque (avis du médecin recommandé pour les enfants avec PAI) ou s'il présente des symptômes de maladie (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...) : <u>il faut vérifier à la maison la température (pas plus de 37,8°) tous les matins.</u>
Maintenir une distance	Dans toute l'école, des tracés au sol viennent rappeler aux enfants les règles de circulation et la distance nécessaire entre chacun. La norme d'1m minimum a été portée à 1,5m par la mairie pour les repères au sol. Dans les classes, les enfants ont une place définie à une distance d'1m minimum. Les enfants restent toujours assis pendant la classe pour assurer la distance. Ils entrent et sortent un par un en respectant la distance indiquée.
Limiter le brassage des groupes	Les groupes d'élèves seront définis en fonction des inscrits, jusqu'au 1 ^{er} juin. Un rythme d'accueil (plein temps, mi-temps) sera alors défini pour chaque classe. Des lieux et horaires différents pour l'entrée et la sortie de l'école, le passage aux sanitaires, les « récréations » et la restauration assurent que les groupes ne se croisent pas, point indispensable pour tracer tout cas de COVID.
Aérer, nettoyer et désinfecter	Les locaux sont régulièrement aérés. L'échange de matériel est évité au maximum ou accompagné de désinfection. Le protocole municipal de nettoyage et désinfection est en annexe.

4. GESTES BARRIERE

Se laver les mains	Dès qu'ils passent aux sanitaires, les enfants lavent leurs mains pendant 30 secondes et sèchent leurs mains avec du savon et du papier jetable, fournis par la mairie. Des solutions hydro-alcooliques sont fournies aux adultes. <ul style="list-style-type: none"> - dès l'arrivée à l'école - après un éternuement - avant/après le passage aux toilettes - avant l'utilisation d'un objet prêté - après les récréations - après l'utilisation d'un objet prêté - avant et après la restauration (en l'absence de point d'eau dans la classe, l'adulte aura du gel qui pourra être utilisé) - avant de quitter l'école
Eviter les contacts physiques	Dans tous les moments de la journée, <u>enfants comme adultes évitent</u> les contacts physiques, même par jeu ou politesse. Toute personne qui ne respecte pas cette règle pourra <u>ne plus être acceptée à l'école</u> .
Tousser dans son coude	Il est indispensable que <u>les familles rappellent</u> à leurs enfants l'importance de tousser dans son coude pour éviter les points de contact.
Utiliser des mouchoirs jetables	Les parents sont invités à vérifier que leurs enfants viennent avec des <u>mouchoirs jetables</u> , en complément de ceux que l'école aurait à disposition. Ils sont jetés systématiquement après utilisation dans une <u>poubelle fermée</u> .
Porter un masque	Les <u>adultes porteront</u> , quand nécessaire, un masque fourni par leur employeur. Ce n'est <u>pas recommandé</u> pour les enfants d' <u>élémentaire</u> , mais possible (à vous de le fournir et de lui apprendre l'usage). C'est <u>interdit</u> pour les enfants de <u>maternelle</u> .
Rappel des gestes	Avant, en arrivant, pendant l'école, il est essentiel de <u>rappeler ces gestes</u> .

5. CAPACITE D'ACCUEIL

Une norme nationale établit la taille maximum d'un groupe à 15 en élémentaire et 10 en maternelle. Mais les classes avec le mobilier et une circulation élargie, permettent selon nous l'accueil d'une petite dizaine d'élèves.

Notre expérience avec les enfants du personnel soignant nous alerte aussi sur l'extrême difficulté à maintenir les règles de distanciation pendant toute une journée. Nous souhaitons proposer un accueil le plus sécurisant possible sur le plan sanitaire, affectif et scolaire, avec 10 élèves par groupe.

Le rythme d'accueil et la structure des classes peuvent varier **en fonction du nombre d'enfants** prévus :

moins de 10 élèves	L'enseignant de la classe accueille ses élèves tous les jours.
entre 11 et 15 élèves	Le groupe est partagé en deux et vient à mi-temps à l'école : <ul style="list-style-type: none"> - Groupe A le lundi et jeudi à l'école - Groupe B le mardi et vendredi à l'école <i>Les autres jours, les groupes ne sont pas accueillis à l'école. Une attention serait alors portée sur les fratries et situations professionnelles particulières.</i>
entre 16 et 20 élèves	Le groupe est partagé en deux et vient à plein temps à l'école : <ul style="list-style-type: none"> - Groupe A le lundi et jeudi avec l'enseignant - Groupe B le mardi et vendredi avec l'enseignant <i>Un intervenant municipal s'occupe, sur le temps scolaire, du groupe qui n'est pas avec l'enseignant (dispositif 2S2C - Sport-Santé-Culture-Civisme)</i>
plus de 20 élèves	Même situation que précédemment, mais nous serions obligés d'organiser une rotation ou sélection des élèves en l'absence d'une autre aide humaine.

La disposition par classe sera arrêtée et cpar l'équipe enseignante lundi 11 en fonction des réponses.

Le retour à l'école se fait sur un rythme régulier. Il n'est pas question de scolariser l'enfant en fonction de ses disponibilités. Les absences injustifiées pourront conduire à une rescolarisation à la maison, sans accueil à l'école.

6. ENTREE ET SORTIE DE L'ECOLE

Trois entrées avec des zones d'attente marquées au sol seront proposées pour les groupes. Les parents de maternelle n'entrent plus dans l'école.

L'enseignant, ou éventuellement l'animateur ou l'ATSEM, accueillent leur groupe à l'entrée de l'école. Dès le groupe rassemblé, il commence son déplacement vers les sanitaires, puis vers sa classe.

Il n'y aura aucune tolérance sur les retards matin, midi et soir. A partir du moment où le groupe a commencé son déplacement, l'enfant ne sera pas accueilli. Le parent devra immédiatement libérer l'entrée pour l'entrée des enfants du créneau suivant. Enfreindre cette règle mettrait chacun en danger.

Aucune arrivée ou sortie de l'école, même pour rendez-vous prévu, n'a lieu entre les horaires d'écoles suivants :

***Dans le respect du calendrier annoncé plus haut et en lien avec les enseignants.
Des enfants qui se présenteraient avant les dates prévues seraient refusés.***

Arrivée	Sortie du midi	Retour du midi	Départ
Grande grille			
8h20 : Accueil «métier» 8h30 : GS	11h20 : Accueil «métier» 11h30 : GS	13h20 : Accueil «métier» 13h30 : GS	16h20 : Accueil «métier» 16h30 : GS
Petite Grille			
8h20 : Blondiau 8h30 : Obajtek 8h40 : Geus	11h20 : Blondiau 11h30 : Obajtek 11h40 : Geus	13h20 : Blondiau 13h30 : Obajtek 13h40 : Geus	16h20 : Blondiau 16h30 : Obajtek 16h40 : Geus
Grille de la maison du Portugal (en bas du bâtiment de l'élémentaire)			
8h20 : Delvarre 8h30 : Guiffard 8h40 : Rodriguez	11h20 : Delvarre 11h30 : Guiffard 11h40 : Rodriguez	13h20 : Delvarre 13h30 : Guiffard 13h40 : Rodriguez	16h20 : Delvarre 16h30 : Guiffard 16h40 : Rodriguez

Le matin (dès 7h15) et le soir (jusque 18h30), le service de garderie est échelonné : les familles restent à la petite grille. Le service périscolaire est assuré par la municipalité avec les mêmes responsables sur site que d'habitude.

7. LA CIRCULATION

Devant l'école et dans toute l'école, un tracé au sol guide les élèves pour éviter qu'ils ne se croisent. Les arrivées, les déplacements et les départs échelonnés des groupes dans l'école doivent permettre d'éviter que les groupes ne se croisent. Cette vigilance doit permettre à la fois d'éviter des contagions entre les groupes, mais aussi de retracer la diffusion d'une contagion si elle avait lieu.

Ces axes de circulation, de nature interne, seront annexés à ce protocole quand ils auront été définis lundi 11 et mardi 12 mai, jours de la pré-rentrée des enseignants.

8. LES SANITAIRES

Le passage régulier par les sanitaires constitue un des axes principaux de protection et ce, tout au long de la journée. Dès leur arrivée à l'école, les élèves s'y lavent obligatoirement les mains. Ils ont ensuite un passage avant et après la récréation. Ils y passent avant la restauration et avant le retour en classe. Ils y passent avant de quitter l'école. Chaque toilette est désinfecté le plus souvent possible.

Dans chaque bâtiment, nous avons deux zones de sanitaires, qui permettent le passage de deux enfants à la fois. Le groupe d'enfants attend son passage dans une zone d'attente avec des distances d'1m50, puis chacun attend les autres dans une nouvelle zone d'attente après leur passage. Plus le groupe accueilli est grand, plus ce moment peut être long.

Les axes de circulation tracés au sol, la répartition des zones entre les classes et un planning des passages évitent aux élèves de se croiser.

9. LES CLASSES

Avant le retour à l'école, les classes seront réaménagées et en partie neutralisées pour limiter les points de nettoyage. Dans les classes, les règles sont propres à chaque enseignant. Il les présente systématiquement aux enfants qui doivent s'y conformer. Les enfants attendent devant la classe en respectant les repères au sol. Ils entrent un par un dans la classe et rejoignent leur place, en suivant le sens de circulation indiqué par l'enseignant. Si le groupe est pris en charge par un animateur (dispositif 2S2C), l'animateur sera informé du fonctionnement de l'enseignant.

Dans la classe, les déplacements sont très limités voire nuls. Les enfants restent à leur table et l'enseignant leur indique, à distance, les corrections à apporter à leur travail. Il peut leur distribuer un document mais ne récupère rien. Chaque enseignant précisera aux familles par un courriel les affaires à emmener pour éviter le superflu. Les affaires ne restent pas à l'école.

Aucun matériel ou jeu ne peut être prêté à plusieurs enfants sans une désinfection complète entre deux utilisations, ce qui compromet plusieurs utilisations sur la même journée.

10. LA RECREATION

Avant le retour à l'école, les éléments de cour présentant des points de contact (jeux, bancs) seront neutralisés. Plusieurs espaces de récréations distants ont été identifiés pour permettre un temps de repos en extérieur, limitant les croisements des groupes et préservant la distance entre les élèves. Des tracés au sol délimiteront des petits espaces dans lesquels les enfants devront rester du début à la fin.

Plusieurs créneaux sont également prévus : les élèves sortent un par un de la classe et se rangent à distance grâce aux repères au sol. Ils passent aux sanitaires (cf Les sanitaires). En cas de pluie, les élèves reviennent à leur place en classe après le passage aux sanitaires

11. LA RESTAURATION

Les règles d'inscription en cantine sont les mêmes que d'habitude. La restauration a lieu sur place par le fournisseur habituel API avec un repas viande/sans viande selon les choix connus en mairie.

Les animateurs municipaux viennent chercher les enfants et les ramènent directement dans la classe. Les règles de circulation sont les mêmes et les créneaux de restauration respectent dans la mesure du possible les âges et l'ordre d'arrivée à l'école.

La salle de restauration a été réaménagée pour respecter la distanciation : 30 places en élémentaire élémentaires (15 et 15) et 15 places en maternelle Les services pourront dans ce contexte sortir des heures habituelles. Les animateurs assurent un service à table en évitant les points de contacts.

Les règles prévues en terme de restauration et animation sont définies dans les protocoles municipaux joints.

12. ENSEIGNEMENTS

Les professeurs en présentiel à temps complet ne sont pas astreints à l'enseignement à distance. Il appartiendra à chaque enseignant d'évaluer ses possibilités en terme continuité pour les élèves scolarisés à la maison. Il ne peut plus être attendu de la part des familles le même niveau de suivi.

Chaque enseignant a la liberté pédagogique de proposer les activités qu'il souhaite tant qu'elles sont en conformité avec les règles du protocole national. Dans la mesure du possible, il adopte des outils collectifs qui évitent les échanges physiques.

L'enseignant se réfère spécifiquement aux règles du protocole national qui insistent sur l'usage unique des outils dans les activités culturelles et la distanciation poussée dans les activités physiques éventuelles. Le prêt d'objet est possible s'il est désinfecté sérieusement entre chaque partage.

Si un matériel pédagogique spécifique doit être manipulé par plusieurs élèves, les mesures de désinfections devraient faire l'objet d'une réflexion particulière, qu'il conviendra de signaler à l'avance.

13. PERSONNELS

Le directeur et le responsable du périscolaire s'assurent régulièrement de la bonne connaissance et du respect des règles de ce protocole.

Chaque adulte veille à limiter les surfaces qu'il touche et désinfecte son matériel quand il risque d'être en contact d'autres personnes. Le matériel des adultes n'est pas partagé et, si c'est nécessaire, il est impérativement désinfecté.

Le port du masque est recommandé dans toutes les situations et obligatoire chaque fois que la distanciation ne peut pas être respectée. L'usage des gants est évité sauf soins et ménage.

Dans tous les moments de la journée, les règles appliquées aux enfants sont les mêmes pour les adultes. Les adultes s'assurent de ne pas être trop nombreux dans les espaces communs et si besoin organisent un planning d'utilisation des espaces communs.

14. NETTOYAGE ET DESINFECTION

Pendant la classe, les enseignants assurent la désinfection ponctuelle de petit matériel utilisé avec des lingettes. Pour le reste, des agents de la mairie assurent le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel scolaire. Le personnel de nettoyage devra facilement identifier le matériel à désinfecter.

L'es règles prévues en terme de nettoyage et désinfection sont définies dans le protocole municipal joint.

15. PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre.

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un adulte ou un élève

- En cas de doute sur la procédure, contacter le docteur Duthilly (...)
- Respect absolu des gestes barrière et isolement en tisanerie de la personne avec un masque adapté
- Laisser l'adulte repartir ou demander à la famille de reprendre l'enfant en respectant les gestes barrière.
- Rappel de la procédure aux adultes et familles : éviter les contacts, voir le médecin traitant qui décidera de la réalisation éventuelle d'un test de dépistage et tenir l'école informée si possible
- Nettoyage approfondi de la pièce d'isolement après un temps de latence de quelques heures.
- Retour en classe après avis du médecin traitant, de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'EN.

En cas de test positif

- Informer les services académiques pour rapprochement avec les autorités sanitaires et la collectivité
- Les autorités sanitaires peuvent accompagner la famille dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte (possibilité pour l'adulte de faire appel à la médecine de prévention).
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires et les autorités académiques (possibilité de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école)
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48 heures qui précèdent son isolement.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade par le biais des enseignants de l'école qui sont depuis le début du confinement en contact réguliers avec les familles.
- Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.